

M. Crouse: Et ADAC?

M. McRae: Nous devrions également l'examiner. Il fait partie du problème lié à l'ensemble du réseau de transport. On m'a dit que les camions consomment 4 fois plus d'essence par tonne-mille que les trains. Nous devons considérer également la question des transports privés au regard des transports publics. S'il n'y avait pas tant de voitures particulières dans nos rues, il y aurait plus d'autobus, et ces autobus pourraient rouler plus vite. Voilà quelques-uns des sujets dont j'ai parlé et qui se rattachent au mode de vie.

Il y a un autre problème à résoudre, dont la conservation semble être la solution, si, à l'aide d'une baguette magique, nous pouvions résoudre tous nos problèmes énergétiques demain, nous créerions quand même toute une série de nouveaux problèmes. Une énergie à bon marché supposerait l'utilisation de nos ressources à un rythme beaucoup plus rapide, ce qui entraînerait cet autre problème. La création d'un office de conservation est donc l'un des facteurs importants dont dépend un approvisionnement sûr et suffisant.

Un autre facteur est celui de la livraison. Notre réseau de distribution doit être sûr. Ici, je dois dire que c'est peut-être le seul élément de la politique que nous devons au parti conservateur. Cette suggestion faisait partie, semble-t-il, de sa politique en 1969, quoiqu'on en ait parlé d'une façon bien superficielle lors des élections de 1972. Une chose est sûre: si l'expression «approvisionnement d'énergie sûr» doit signifier quelque chose, il va de soi que le pipe-line devra être construit entièrement en territoire canadien.

Des voix: Bravo!

M. McRae: Je suggérerais que ce pipe-line soit aménagé en trois tronçons. Le premier partirait de Saint-Ignace, à quelque 30 milles de Sault-Sainte-Marie, où circule actuellement le pétrole, et relierait ensuite Sault-Sainte-Marie à Montréal. Si je ne m'abuse, la distance entre Saint-Ignace et Montréal est légèrement inférieure à celle qui sépare Sarnia de Montréal. Il se peut que les frais d'excavation et de pose du pipe-line soient un peu plus élevés, mais il devrait être relativement aisé d'obtenir le droit de passage, vu que la plus grande partie du terrain est propriété de la Couronne.

Le deuxième et troisième tronçons pourraient être construits quasi simultanément, mais il faudrait déterminer lequel des deux construire en premier lieu. Le deuxième tronçon partirait de Gretna, Manitoba, à Thunder Bay et en épousant le lac Supérieur jusqu'au Sault. Ainsi, nous aurions un réseau fiable depuis le Manitoba, point où le pétrole est maintenant acheminé par pipe-line aux États-Unis jusqu'à Montréal. Je crois que c'est là une initiative indispensable si l'on veut garantir l'approvisionnement en énergie.

La troisième étape, qui doit commencer bientôt, serait le prolongement de l'oléoduc de Montréal pour garantir la sécurité de l'approvisionnement aux Maritimes. Ce tronçon de l'oléoduc serait à action réversible, afin que le pétrole puisse s'écouler dans les deux sens et il faudrait le construire de façon qu'il puisse servir à transporter d'autres produits que le pétrole. En résumé, notre politique de livraison devrait être telle que le Canada aurait, éventuellement, un système entièrement canadien de livraison d'un océan à l'autre.

Le deuxième élément de la politique nationale de l'énergie dont a parlé le premier ministre (M. Trudeau) et qui

Approvisionnements d'énergie—Loi

est, je pense, absolument essentiel, est un changement rapide d'appartenance. Nous ne devons plus accepter une appartenance américaine à 80 ou 90 p. 100 mais en arriver à une situation qui soit exactement l'inverse. La façon la plus rapide de ce faire . . .

Une voix: Aucun député de l'Alberta n'est ici.

M. McRae: J'en suis désolé. La façon la plus rapide de ce faire serait de passer par la société nationale des pétroles annoncée par le premier ministre hier. Je suis désolé qu'aucun député de l'Alberta ne soit ici. Cela devrait les intéresser car, à mon avis, la société nationale des pétroles offre beaucoup aux habitants de l'Alberta. Le premier ministre l'a dit hier et j'aimerais en parler un peu plus longuement aujourd'hui. Elle donne une chance aux producteurs canadiens indépendants. Ce sont des gens que j'aimerais voir appuyer. Je parle là des producteurs canadiens qui font réellement de l'exploration et des sociétés canadiennes qui font le forage des puits.

La société nationale des pétroles doit également garantir l'approvisionnement aux détaillants canadiens indépendants qui doivent maintenant fermer leurs portes parce qu'ils ne peuvent obtenir de pétrole des sociétés plurinationales. Il est extrêmement important pour nous, en tant que gouvernement, de nous engager à appuyer, de toutes les façons possibles, ces petits indépendants. La société nationale des pétroles peut leur donner cet appui. Monsieur l'Orateur, j'aimerais continuer après la reprise de la séance.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. McRae: Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement pour le dîner, je parlais des trois éléments d'une politique nationale de l'énergie, si éloquemment énoncés hier par le premier ministre—un approvisionnement suffisant et sûr, une propriété et un contrôle canadiens suffisants et un prix juste et unique, suffisant pour assurer cet approvisionnement.

Je voudrais revenir un moment sur un aspect concernant la propriété et le contrôle canadiens et la Société canadienne des pétroles ou «Oil-Can», ou ce qu'on l'appellera, et signaler l'importance de cette compagnie dans ses rapports futurs avec les compagnies indépendantes canadiennes. Je pense que c'est un groupe qui pourrait avoir des difficultés du point de vue du prix, etc. Entre autres éléments importants de notre politique, j'y vois celui-ci: faire en sorte de seconder ces producteurs indépendants, les gens qui font l'exploration des gisements, du forage et les compagnies dans ce domaine. Nous ferons en sorte aussi de fournir l'approvisionnement voulu aux petits détaillants car 200 ou 300 d'entre eux seront peut-être obligés d'abandonner les affaires d'ici six mois, faute d'approvisionnements. Ce sont ces gens que nous voulons aider; nous voulons faire en sorte qu'ils reçoivent les approvisionnements voulus et conservent leur commerce légitime, si modeste soit-il. Ce sont les petites entreprises, je pense, qui vont bénéficier de la Société canadienne des pétroles.